

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

4. FONDS INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Exposé :

Par courrier en date du 28 octobre 2020, Monsieur le Préfet du Finistère a notifié aux communes les conditions d'éligibilité des projets d'équipements au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'année 2020.

Sont concernés par ce fonds les projets de sécurisation des sites sensibles et culturels et de sécurisation des établissements scolaires.

Le taux de subvention peut varier de 20 à 80% par opération (HT).

La Ville de Quimperlé étant éligible à cette dotation au titre de l'exercice 2020, il est proposé de solliciter le FIPD et de présenter le dossier suivant :

-Sécurisation des établissements scolaires de Quimperlé avec l'installation de système d'alarme anti-intrusion dans plusieurs établissements scolaires estimé à 82 776,17€ HT.

Les établissements concernés par cette opération sont :

- les écoles publiques maternelles
- les écoles publiques élémentaires
- les écoles publiques maternelle et élémentaire de Kersquine
- l'école privée Diwan

Le taux de subvention sollicité est de 80%.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'année 2020, pour les travaux de sécurisation des établissements scolaires de Quimperlé avec l'installation de système d'alarme anti-intrusion dans plusieurs établissements scolaires estimé à 82 776,17€ HT.

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 9 décembre 2020

Décision : Adopté à l'unanimité.



llk
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-4161220-DE

